

Ministry of Education

Financial Analysis and
Accountability Branch
315 Front Street West
12th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de
la responsabilité financières
315, rue Front Ouest
12e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2020 : SB22

Note de service

Date : Le 27 octobre 2020

Destinataire : Administratrices et administrateurs des affaires
Administrations scolaires relevant de l'article 68

Expéditeur : Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Objet : **Formulaires des états financiers de 2019-2020 destinés aux administrations scolaires relevant de l'article 68**

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires Excel des états financiers de 2019-2020 destinés aux administrations scolaires relevant de l'article 68 sont maintenant disponibles, y compris les instructions détaillées correspondantes.

Voici un résumé des deux principales modifications apportées aux formulaires cette année :

Formulaire	Changement
Tableau 5	Des colonnes distinctes ont été ajoutées pour présenter les variations de l'excédent cumulé comme suit : augmentations, diminutions, acquisitions et améliorations des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations corporelles.
Calcul de la subvention	Une nouvelle cellule a été ajoutée pour les ajouts d'immobilisations de l'exercice financés par l'excédent accumulé des exercices antérieurs.

Soumission des rapports financiers

Les états financiers doivent parvenir au ministère avant le 31 décembre 2020. Si l'administration scolaire ne peut pas parvenir les documents requis avant la date limite du ministère en raison de circonstances atténuantes, veuillez contacter Nigel Duquette au 437 216-2267 ou Nigel.Duquette@ontario.ca ou Jonathan Hodge au 437 216-2492 ou Jonathan.Hodge@ontario.ca pour discuter de la nécessité d'une prolongation de la date d'échéance.

Les versions électroniques des états financiers doivent être envoyées par courriel à financials.edu@ontario.ca. Dans le même courriel, veuillez joindre une copie en format PDF du certificat signé par le directeur général ainsi que les états financiers vérifiés, y compris le rapport du vérificateur, les notes afférentes aux états financiers et le rapport de la direction. Par ailleurs, au lieu du rapport de la direction, les administrations scolaires relevant de l'article 68 peuvent fournir les commentaires de la direction dans les notes afférentes aux états financiers.

Nous vous rappelons de ne pas insérer de pièces jointes dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion de notre dépôt électronique, veuillez inclure le texte suivant dans l'objet du courriel : « Documentation à l'appui des états financiers 2019-2020 - Nom A68 ».

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires concernant les états financiers, veuillez communiquer avec Nigel Duquette ou Jonathan Hodge.

Cordialement,

Original signé par

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières